Regards sur la société canadienne

Résultats du Recensement de 2016 : Les langues autochtones et le rôle de l'acquisition d'une langue seconde





par Thomas Anderson

Date de diffusion : le 7 décembre 2018



Statistics Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

•	Service de renseignements statistiques	1-800-263-1136
•	Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
•	Télécopieur	1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

•	Service de renseignements	1-800-635-7943
•	Télécopieur	1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'<u>entente de licence ouverte</u> de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

par Thomas Anderson

Regards sur la société canadienne publie aujourd'hui une étude fondée sur les données du Recensement de 2016. La présente étude s'appuie sur les données du recensement sur les langues autochtones.



Aperçu de l'étude

Au moyen des données du Recensement de 2016, on examine, dans la présente étude, la mesure dans laquelle les langues autochtones sont parlées au Canada, et on évalue si le nombre de locuteurs d'une langue autochtone a augmenté au cours des dernières décennies. On examine aussi les facteurs associés à l'utilisation et à la conservation des langues autochtones.

- En 2016, 263 840 Canadiens ont déclaré pouvoir parler une langue autochtone. De 1996 à 2016, le nombre total de personnes qui maîtrisaient suffisamment bien une langue autochtone pour tenir une conversation s'est accru de 8 %.
- Les Premières Nations représentaient 79 % de tous les locuteurs d'une langue autochtone, tandis que les Inuits en représentaient 16 % et les Métis, 4 %. À titre de comparaison, parmi l'ensemble des personnes ayant une identité autochtone, 58 % étaient issues des Premières Nations, 35 %, étaient des Métis et 4 %, des Inuits.
- L'acquisition d'une langue seconde joue un rôle important dans la transmission des langues autochtones.
 La proportion de locuteurs d'une langue autochtone qui l'ont appris comme langue seconde est passée de 18 % en 1996 à 26 % en 2016.
- Parmi les personnes dont la langue maternelle était une langue autochtone, 90 % des personnes la parlaient au moins régulièrement à la maison. Parmi les personnes dont la langue autochtone était une langue seconde, 73 % la parlaient à la maison. Les deux proportions ont augmenté de 2006 à 2016.
- La mesure dans laquelle les langues autochtones sont parlées dépend d'un certain nombre de facteurs personnels, familiaux et géographiques. Par exemple, les familles dont au moins un parent avait comme langue maternelle une langue autochtone étaient plus susceptibles de compter des enfants qui pouvaient parler une langue autochtone.

Introduction

Une grande partie de la société canadienne repose sur la capacité de parler le français ou l'anglais dans la vie publique¹. En 2016, plus de 99 % des personnes qui occupaient un emploi au cours de l'année précédente ont déclaré qu'elles parlaient le français ou l'anglais au moins régulièrement au travail. Cette réalité peut poser quelques défis pour de nombreuses personnes qui parlent une langue autochtone lorsque vient le temps de participer à la vie culturelle, au monde universitaire ou à la population active en général.

Selon la Commission royale sur les peuples autochtones, des siècles d'histoire coloniale ont eu des répercussions négatives profondes sur l'utilisation et la transmission des langues autochtones au Canada². La Commission de vérité et réconciliation du Canada a permis de bien documenter la violence subie dans le réseau de pensionnats et d'écoles industrielles fédérales, y compris ses effets négatifs sur la transmission des langues autochtones³. Les politiques d'assimilation qui ont affaibli l'utilisation des langues autochtones dans le passé ont eu des répercussions sur la promotion des langues autochtones^{4,5}.

Les études réalisées sur la survie à long terme des langues autochtones ont permis d'exposer les défis particuliers à relever lorsque les locuteurs d'une langue d'au moins deux groupes ont des contacts soutenus les uns avec les autres⁶. Dans de rares cas, ces contacts peuvent faciliter la création d'une toute nouvelle langue, comme la création du mitchif à partir du cri et du français⁷. Dans d'autres cas,

la langue moins importante peut être mise de côté, pouvant même disparaître⁸.

Pourtant, malgré les obstacles historiques et les pressions du monde contemporain, les langues autochtones ont survécu.

Au cours des 20 dernières années, la part de la population autochtone⁹ capable de parler une langue autochtone a diminué. En 1996, 29 % des Autochtones maîtrisaient suffisamment bien une langue autochtone pour tenir une conversation. En 2006, un peu plus de 22 % de la population autochtone pouvait parler une langue autochtone. En 2016, cette proportion était passée à 16 %.

Le fait de tout simplement constater la diminution de la part des locuteurs d'une langue autochtone au sein de la population autochtone peut surévaluer la baisse totale. Comme les études antérieures ont permis de le montrer, la population autochtone croît rapidement. Cette situation est attribuable, en grande partie, à une probabilité accrue d'autoidentification¹⁰. Ce changement signifie qu'un nombre élevé de personnes qui, dans le passé, ne s'identifiaient pas comme faisant partie d'une population ayant une identité autochtone le font désormais. Une grande partie de cette croissance s'est produite dans de grandes villes, où les langues autochtones sont moins souvent parlées.

Le fait d'étudier le nombre de locuteurs d'une langue autochtone, plutôt que leur proportion, permet de présenter ces renseignements d'un autre point de vue. Par exemple, dans le cadre du Recensement de 2016, 263 840 personnes

maîtrisaient suffisamment bien une langue autochtone pour tenir une conversation. Au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2016, le nombre total de personnes qui étaient en mesure de parler une langue autochtone s'est accru de 8 %.

Au cours des dernières années, on a souvent indiqué l'apprentissage d'une langue seconde¹¹ comme facteur favorisant la hausse du nombre de personnes qui peuvent parler une langue autochtone¹². Les efforts déployés et les appels faits pour soutenir les langues autochtones sont de plus en plus fréquents^{13,14}. Malgré tout, la question demeure quant à savoir si l'apprentissage de ces langues comme langues secondes permettra de revitaliser les langues en déclin.

La présente étude porte sur deux groupes de locuteurs d'une langue autochtone¹⁵, ceux en ayant acquis une comme langue maternelle, et ceux en ayant apprise une comme langue seconde. En outre, on y étudie la hausse du nombre de personnes apprenant une langue autochtone comme langue seconde, de même que l'incidence de la hausse de l'acquisition d'une langue seconde parmi les locuteurs d'une langue autochtone sur l'avenir et la vitalité des langues autochtones au Canada.

L'acquisition d'une langue seconde est à la hausse

Le Recensement de la population de 2016 a fourni des données sur près de 70 langues autochtones, lesquelles peuvent être réparties en 12 familles linguistiques distinctes les locuteurs d'une langue autochtone la population de l

de la population ayant une identité autochtone ¹⁸ (99 %). Les Premières Nations représentaient 79 % de tous les locuteurs d'une langue autochtone, suivies des Inuits (16 %) et des Métis (4%) ¹⁹. Parmi l'ensemble des personnes ayant une identité autochtone (1 673 785 personnes), 58 % étaient issues des Premières Nations, 35 % étaient des Métis et 4 %, des Inuits.

Par langue maternelle, on entend la première langue apprise dans l'enfance que la personne comprend toujours. Des trois groupes autochtones, les locuteurs d'une langue inuite étaient les plus susceptibles d'avoir appris cette langue comme langue maternelle. Parmi les plus de 41 000 Inuits qui pouvaient parler une langue autochtone, 88 % l'avaient apprise comme langue maternelle. Après les locuteurs d'une langue inuite, les locuteurs d'une langue autochtone parlée par les Premières Nations étaient les plus susceptibles de l'avoir acquise comme langue maternelle (73 %), suivis des locuteurs d'une langue autochtone parlée par les Métis (58 %).

Comme il a été mentionné précédemment, de 1996 à 2016, le nombre total de personnes qui maîtrisaient suffisamment bien une langue autochtone pour tenir une conversation s'est accru de 8 %. Cependant, le nombre de personnes ayant une langue autochtone comme langue maternelle a baissé de 1 % au cours de cette période de 20 ans. Cette différence montre que la croissance du nombre de locuteurs d'une langue autochtone est principalement attribuable à l'acquisition d'une langue seconde.

Parmi les locuteurs d'une langue autochtone, la proportion de ceux en ayant apprise une comme langue seconde a augmenté au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2016. En 2016, environ le quart des locuteurs d'une langue autochtone l'ont appris en tant que langue seconde (graphique 1)²⁰.

Ce changement tient compte de la hausse de la population ayant pour langue seconde une langue autochtone, et de la baisse de la population ayant pour langue maternelle une langue autochtone : la hausse nette, de 1996 à 2016, du nombre total de locuteurs d'une langue autochtone était attribuable à la hausse du nombre de personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde.

Les personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde sont plus jeunes que celles en ayant appris une comme langue maternelle

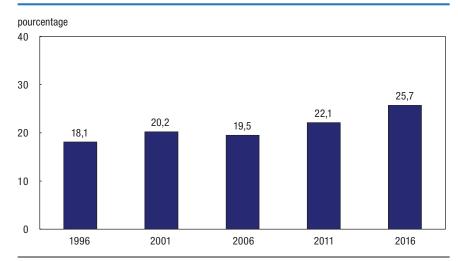
Parmi ceux ayant déclaré une identité autochtone, une proportion semblable de femmes (16 %) et

d'hommes (15 %) parlaient une langue autochtone. Parmi ceux-ci, il s'agissait d'une langue seconde dans 25 % des cas, à la fois chez les hommes et chez les femmes.

On a observé des différences significatives en ce qui concerne la répartition selon l'âge des personnes ayant une langue autochtone comme langue maternelle et celles ayant appris une langue autochtone plus tard au cours de leur vie (graphique 2). L'âge moyen des personnes ayant appris une langue autochtone comme langue maternelle était de 37, I ans, alors qu'il était de 30,8 ans chez les personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde.

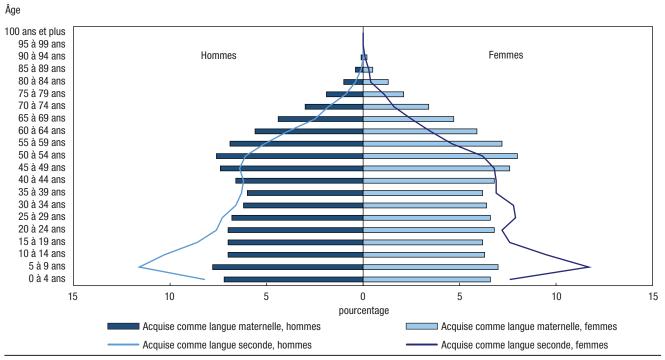
Le fait que l'âge des personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde était très inférieur à celui des personnes en ayant appris une comme langue maternelle laisse entrevoir différents points. Tout d'abord, il peut faire état de la dynamique linguistique à

Graphique 1 Proportion de locuteurs d'une langue autochtone ayant acquis une langue autochtone comme langue seconde, Canada, 1996 à 2016



Source: Statistique Canada, recensements de la population, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Graphique 2
Pyramide des âges des personnes ayant appris une langue autochtone comme langue maternelle, et des personnes en ayant acquis une comme langue seconde, locuteurs d'une langue autochtone, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

la maison chez de nombreux enfants inuits, métis et des Premières Nations: même s'ils n'ont pas appris en premier leur langue autochtone, ces enfants l'apprennent tout de même de leurs parents ou grandsparents vivant avec eux. Ensuite, de nombreux enfants ont appris leur langue autochtone à l'école, à la garderie ou dans le cadre d'autres programmes réservés à la petite enfance²¹. Cette situation laisserait croire que les programmes qui encouragent l'apprentissage d'une langue autochtone dans ce contexte ont des répercussions positives.

Les personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde étaient moins susceptibles de parler cette langue à la maison que les personnes en ayant appris une comme langue maternelle

La recherche linguistique a souvent pris en considération la langue parlée à la maison²². La langue parlée à la maison permet de mesurer un aspect de la vitalité linguistique : le degré auquel une population utilise sa langue dans la vie quotidienne, faisant état de la vigueur d'une langue d'une manière que le fait de prendre tout simplement en considération le nombre de personnes qui parle cette langue ne permet pas de faire.

La majorité des personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde la parlaient à la maison, soit comme langue qu'elles utilisaient le plus souvent, soit comme langue qu'elles parlaient régulièrement (tableau I). De ce groupe, 73 % la parlaient au moins régulièrement à la maison. Cependant, la prévalence était supérieure chez les personnes ayant acquis une langue autochtone comme langue maternelle, s'établissant à 90 %.

L'écart était encore plus marqué chez les personnes qui parlaient une langue autochtone le plus souvent à la maison. Parmi les personnes ayant appris une langue autochtone comme langue seconde, 18 % la

Tableau 1 Langue autochtone parlée à la maison selon le mode d'acquisition, locuteurs d'une langue autochtone, Canada, 2016

	Capable de parler une langue autochtone		Langue autochtone acquise comme langue maternelle		Langue autochtone acquise comme langue seconde	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Total	263 840	100,0	195 660	100,0	68 180	100,0
Langue autochtone parlée au moins régulièrement à la maison	224 990	85,3	175 445	89,7	49 545	72,7
Langue autochtone parlée le plus souvent à la maison Langue autochtone parlée régulièrement à la maison	135 945	51,5	123 885	63,3	12 060	17,7
(utilisation secondaire) ¹	89 055	33,8	51 565	26,4	37 490	55,0

^{1.} Exclut les personnes ayant déclaré parler une langue autochtone le plus souvent à la maison et parler une autre langue autochtone régulièrement à la maison. Ces personnes figurent seulement dans la catégorie « Langue autochtone parlée le plus souvent à la maison ».

Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

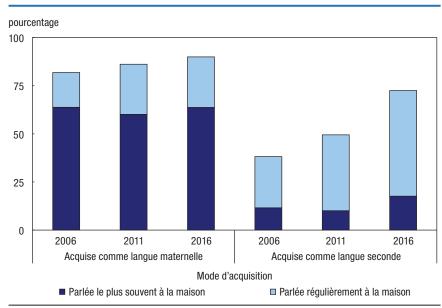
parlaient le plus souvent à la maison, comparativement à 63 % des personnes l'ayant apprise comme langue maternelle.

Cependant, l'utilisation de la langue autochtone à la maison a augmenté chez les personnes qui en avaient une comme langue maternelle ainsi que chez celles qui en ont acquis une comme langue seconde (graphique 3), et ce, même si les personnes faisant partie du second groupe étaient moins susceptibles de parler leur langue autochtone à la maison.

En 2006, 38% des personnes ayant comme langue seconde une langue autochtone parlaient leur langue autochtone à la maison au moins régulièrement. À titre de comparaison, 73 % des personnes ayant acquis une langue autochtone comme langue seconde parlaient cette langue à la maison en 2016. Parmi les personnes ayant comme langue maternelle une langue autochtone, 8 sur 10 parlaient leur langue autochtone à la maison au moins régulièrement en 2006. Ce chiffre était de près de 9 sur 10 en 2016.23

Parmi les personnes ayant comme langue maternelle une langue autochtone, ce sont celles ayant déclaré parler leur langue régulièrement à la maison, mais pas

Graphique 3 Proportion de locuteurs d'une langue autochtone qui parlaient une langue autochtone à la maison, selon le mode d'acquisition, Canada, 2006 à 2016



Source : Statistique Canada, recensements de la population, 2006 et 2016; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

le plus souvent, qui sont à l'origine de la hausse. Cette situation a été principalement observée pour cinq langues autochtones : les langues cries²⁴, l'ojibwé, l'oji-cri, le déné et l'inuktitut. Celles-ci représentaient un peu moins de 80 % de l'écart en ce qui concerne les personnes qui parlaient leur langue autochtone régulièrement à la maison de 2006 à 2016²⁵.

Parmi les personnes ayant une langue autochtone comme langue seconde, on a à la fois observé une hausse du nombre de personnes qui parlaient leur langue le plus souvent à la maison et une augmentation du nombre de personnes qui la parlaient régulièrement. Moins de 70 % de l'écart lié aux personnes qui parlaient leur langue le plus souvent à la maison et près de 70 % de l'écart relatif aux personnes

qui la parlaient régulièrement à la maison comprenaient le pied-noir, les langues cries, l'ojibwé, les langues salishennes et l'inuktitut.

La transmission des langues autochtones est plus fréquente dans les familles où au moins un parent a pour langue maternelle une langue autochtone

Il est également important d'évaluer le degré auquel les langues autochtones sont transmises du parent à l'enfant.

Parmi les familles de recensement²⁶ vivant dans des ménages privés constitués d'au moins un parent et d'au moins un enfant²⁷, on comptait 47 705 familles au sein desquelles au moins un parent pouvait parler une langue autochtone. Au sein de ce groupe, il était plus fréquent que les enfants parlent une langue autochtone si un parent avait cette langue comme langue maternelle plutôt que comme langue seconde.

Parmi les familles dont au moins un parent avait comme langue maternelle une langue autochtone, 66 % comptaient un enfant qui pouvait parler une langue autochtone (tableau 2). Cela laisse croire que la langue a été transmise avec succès par le parent à l'enfant²⁸. Parmi les familles dans lesquelles aucun parent n'avait une langue autochtone comme langue maternelle, mais où au moins un parent avait une langue autochtone comme langue seconde, 49 % comptaient un enfant à la maison qui pouvait parler une langue autochtone.

Parmi les familles comptant un couple de sexe opposé²⁹, les familles dont la mère et le père avaient comme langue maternelle une langue autochtone étaient les plus susceptibles (78 %) de compter des enfants qui pouvaient parler une langue autochtone. Parmi les familles dans lesquelles l'un des parents avait une langue autochtone comme langue maternelle et l'autre parent avait une langue autochtone comme langue seconde, 68 % comptaient un enfant à la maison qui pouvait parler une langue autochtone. Ce taux était supérieur chez les familles au sein desquelles la mère avait pour langue maternelle une langue autochtone (72 %) par rapport aux familles au sein desquelles le père avait pour langue maternelle une langue autochtone (65 %). Ce résultat concorde avec les études antérieures qui indiquaient que les femmes avaient une incidence élevée sur la vigueur des langues autochtones³⁰.

La majorité des familles (65 %) au sein desquelles la mère et le père parlaient une langue autochtone comme langue seconde comptaient au moins un enfant qui pouvait aussi parler cette langue. Les familles au sein desquelles seulement un parent pouvait parler une langue autochtone étaient significativement moins susceptibles de compter un enfant qui parlait une langue autochtone (19%); cette divergence était observable que la langue soit la langue maternelle du parent (18 %) ou une langue seconde (20 %). Cette situation laisse penser que la capacité de chaque parent à parler une langue autochtone influe davantage sur la transmission des langues autochtones que le mode d'acquisition.

Parmi les familles monoparentales, 70 % des familles dans lesquelles le parent avait comme langue maternelle une langue autochtone comptaient un enfant qui pouvait parler cette langue. Cette proportion est supérieure à celle affichée par les

Tableau 2

Mode d'acquisition d'une langue autochtone chez les parents des enfants qui connaissent une langue autochtone, familles de recensement dans les ménages privés constitués d'au moins un parent et d'au moins un enfant de 0 à 17 ans, Canada, 2016

	Acquisition d'une langue autochtone						
	Total		Au moins un enfant pouvait parler une langue autochtone		Aucun enfant ne pouvait parler une langue autochtone		
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	
Total Au moins un parent a acquis une langue autochtone comme	3 862 870	100,0	31 135	0,8	3 831 740	99,2	
langue maternelle	35 550	100,0	23 515	66,1	12 035	33,9	
Aucun parent n'a une langue maternelle autochtone, mais au moins un parent a appris une langue autochtone comme langue seconde Aucun parent dans la famille de recensement ne pouvait parler	12 155	100,0	5 900	48,5	6 255	51,5	
une langue autochtone	3 815 165	100,0	1 715	0,0	3 813 445	100,0	

Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

familles dans lesquelles le parent avait une langue autochtone comme langue seconde (56 %). Les taux étaient sensiblement les mêmes que le parent au sein de la famille monoparentale soit de sexe masculin ou féminin.

Relation opposée entre la continuité linguistique et le taux d'acquisition d'une langue seconde

Dans la présente étude, le taux de continuité de la langue maternelle renvoie à la proportion de personnes qui ont une langue autochtone comme langue maternelle et qui la parlent au moins régulièrement à la maison. On peut considérer le taux de continuité comme une mesure de rétention de la langue parmi les personnes qui ont une langue autochtone comme langue

maternelle. En revanche, par taux d'acquisition d'une langue seconde, on entend la proportion de personnes qui ont appris une langue autochtone comme langue seconde.

La comparaison de ces deux indicateurs pour différentes langues autochtones montre qu'il existe une relation inversée entre la continuité linguistique et le taux d'acquisition d'une langue seconde (graphique 4). Les langues dont le degré de continuité est élevé, comme l'atikamekw (96 %), l'inuktitut (97 %) et le déné (91 %), ont tendance à avoir des taux d'acquisition de langue seconde significativement moins élevés (6 %, 12 % et 14 %, respectivement).

En revanche, les langues autochtones dont le degré de continuité est moins élevé, comme le sarsi (18 %) et le tlingit (27 %), ont tendance à avoir

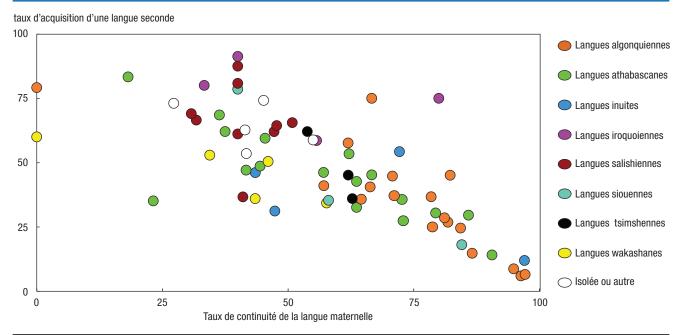
des taux d'acquisition de langue seconde plus élevés (83 % et 73 %, respectivement).

Il est plus probable que la langue autochtone soit une langue maternelle dans les communautés plus petites où la concentration linguistique est forte

Selon des études antérieures, les personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone étaient plus susceptibles de parler cette langue à la maison si elles vivaient dans une région où il y a une forte concentration d'autres personnes ayant une langue autochtone comme langue maternelle³¹.

Les langues autochtones qui sont la langue maternelle d'une grande proportion de personnes se trouvent

Graphique 4
Taux d'acquisition d'une langue seconde selon le taux de continuité de la langue maternelle, langues autochtones, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

souvent dans de petites régions, parfois rurales, où il y a une forte concentration géographique de personnes les parlant. Par exemple, au Canada, en 2016, 6 640 personnes parlaient l'atikamekw. Pour 6 % d'entre elles, il s'agissait d'une langue seconde. Cela signifie qu'il s'agissait de la langue maternelle de la majorité des personnes parlant la langue. Environ 78 % de l'ensemble des personnes parlant l'atikamekw vivaient dans des réserves de trois subdivisions de recensement (SDR)32 du centre-nord du Québec. Dans ces communautés, 98 % de la population maîtrisaient l'atikamekw suffisamment bien pour tenir une conversation.

Dans le même ordre d'idées, I 465 personnes parlaient le naskapi en 2016. Il s'agissait de la langue maternelle de 94 % d'entre elles, et de la langue seconde de la proportion restante. Parmi la population parlant le naskapi, 83 % vivaient sur une réserve dans deux SDR en 2016, une dans l'est du Québec et l'autre, au Labrador. Dans ces communautés regroupées, le naskapi était parlé par 79 % de la population.

L'inuktitut est possiblement l'exemple le plus flagrant de cette relation entre les petites communautés ayant une forte concentration de personnes parlant une langue autochtone et la majorité des personnes qui apprennent la langue comme langue maternelle. Il s'agissait de la langue maternelle de la majorité des locuteurs de l'inuktitut, et de la langue seconde de 12 % d'entre elles.

En 2016, la majorité (94 %) des personnes parlant l'inuktitut vivaient au Nunavut ou au Nunavik.

Dans ces régions, la population vit dans un certain nombre de petites communautés accessibles uniquement par voie aérienne ou par voie d'eau. La municipalité la plus grande, Iqaluit, comptait 7 590 résidents en 2016. En regroupant le Nunavut et le Nunavik, 78 % de la population pouvait parler l'inuktitut.

En revanche, de nombreuses langues affichant une proportion supérieure d'apprenants d'une langue seconde étaient moins susceptibles de se trouver dans des régions où il y avait une forte concentration de personnes les parlant. Par exemple, 83 % des locuteurs du sarsi l'ont appris comme langue seconde; bien que 60 % des personnes pouvant parler le sarsi vivaient dans la SDR de Calgary, elles ne représentaient qu'une petite fraction des I,2 million de personnes vivant à cet endroit.

Le squamish et le straits sont deux langues de la famille des langues salishennes, parlées principalement en Colombie-Britannique. Chacune de ces langues comptait une population composée principalement d'apprenants de langue seconde.

Parmi les personnes pouvant parler le squamish, 68 % vivaient sur l'une des réserves de deux petites communautés gérées par la nation Squamish. Cependant, ces SDR se trouvent dans la grande région métropolitaine de recensement de Vancouver; dans les SDR, la proportion de la population qui pouvait parler le squamish était inférieure à 6 %.

Parmi les personnes qui pouvaient parler le straits, 71 % vivaient dans l'une des réserves de deux SDR³³.

Tout comme dans le cas du squamish, ces SDR se trouvent dans une grande région métropolitaine de recensement, soit Victoria, en Colombie-Britannique. La langue anglaise domine dans cette région : 99 % de la population pouvait parler l'anglais, et 73 % de la population ne pouvait parler que l'anglais. En 2016, 0,2 % de la population de Victoria pouvait parler une langue autochtone. Dans les deux communautés particulières, 10 % de la population pouvait parler le straits.

Ces exemples laissent croire que, dans le cas de l'acquisition d'une langue, la région environnante est tout aussi importante que la communauté immédiate. Les personnes qui ont comme langue maternelle une langue autochtone résidaient souvent à l'écart des grandes régions métropolitaines, contrairement aux personnes qui en ont fait une langue seconde.

Conclusion

Le nombre de personnes qui ont une langue autochtone comme langue seconde augmente, tandis que le nombre de personnes qui ont une langue autochtone comme langue maternelle diminue. Cependant, sans égard au mode d'acquisition, pour que les langues autochtones continuent d'exister au Canada et qu'elles prospèrent, des recherches antérieures ont démontré qu'il est nécessaire qu'elles soient transmises aux enfants et qu'elles soient utilisées dans la vie quotidienne³⁴.

À cet égard, cependant, les résultats sont quelque peu contradictoires. D'une part, l'utilisation des langues autochtones à la maison est inférieure

chez les personnes pour lesquelles il s'agit d'une langue seconde. Les langues autochtones affichant des taux élevés d'acquisition comme langue seconde ont aussi tendance à être des langues pour lesquelles le degré de continuité de la langue maternelle est faible.

D'autre part, la proportion des locuteurs d'une langue autochtone à la maison augmente. Cela vaut pour les personnes ayant acquis une langue autochtone comme langue maternelle, et celles en ayant acquis une comme langue seconde.

Les facteurs associés à l'utilisation et à la conservation d'une langue autochtone peuvent être regroupés sur les plans personnel, familial et communautaire. Tout d'abord, sur le plan personnel, la structure par âge de la population ayant appris une langue autochtone comme langue seconde est significativement plus jeune que celle de la population ayant appris une langue autochtone comme langue maternelle. Tandis que le Recensement de la population

ne tient pas compte de certains facteurs, comme l'importance perçue du fait de parler une langue autochtone, des études futures s'appuyant sur d'autres sources de données, comme l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, pourraient examiner cette question.

Ensuite, dans la plupart des cas, la famille est le principal environnement dans lequel une langue est apprise et parlée. Les familles dont au moins un parent avait comme langue maternelle une langue autochtone sont plus susceptibles d'avoir des enfants qui peuvent parler une langue autochtone. Dans les familles biparentales, la probabilité de transmission linguistique lorsque les deux parents parlent une langue autochtone était significativement supérieure par rapport aux familles où un seul parent peut parler une langue autochtone. Cette situation laisse croire que le fait d'être entouré d'autres personnes parlant une langue autochtone importe le plus en ce qui concerne la transmission de cette langue.

Enfin, la communauté, autant le lieu que le groupe de personnes, est essentielle pour maintenir les acquis linguistiques. La langue est une question de communauté. Pour qu'elle soit vivante, une langue doit être partagée. Les langues autochtones ayant un taux élevé de continuité ont tendance à se trouver dans de petites régions souvent isolées où il y a une forte concentration de personnes qui les parlent. Cependant, les langues autochtones comptant un petit nombre de locuteurs qui sont fortement dispersés font face à des défis particuliers, tout comme celles se trouvant dans des collectivités où le français et l'anglais dominent.

Thomas Anderson est un analyste au sein de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les données utilisées dans le présent article sont tirées du Recensement de la population de 2016, ainsi que ceux de 1996, 2001 et 2006, et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. D'autres renseignements sur le recensement figurent dans le *Guide du Recensement de la population, 2016*. Des renseignements supplémentaires sur la qualité des données du recensement et leur degré de comparabilité en ce qui concerne les Autochtones figurent dans le *Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016*.

Méthodes

Des taux de croissance ont été appliqués au moyen d'une base corrigée, afin de vérifier les différences dans les réserves partiellement dénombrées d'un cycle à un autre. Cependant, les estimations ponctuelles — sauf indication contraire — ont été comparées sans correction tenant compte du dénombrement partiel. Pour en savoir plus sur la comparaison de données du recensement d'un cycle à un autre, voir le <u>Guide de référence sur les peuples autochtones</u>, <u>Recensement de la population</u>, <u>2016</u>.

Lorsque l'on compare les données sur les peuples autochtones du Recensement de la population de 2016 et des cycles précédents, on doit tenir compte de plusieurs facteurs. Parmi eux figurent les différences de méthodologie, les modifications du libellé et de la présentation des questions destinées aux Autochtones, les changements législatifs et les différences dans la liste de réserves indiennes partiellement dénombrées.

En plus de ces facteurs, il arrive pour diverses raisons que certaines personnes déclarent leur identité autochtone différemment d'une période de collecte à l'autre. Cela vaut particulièrement en ce qui concerne les différences relatives à la méthodologie utilisée lors de l'ENM de 2011 et celle du Recensement de 2016. Les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire et elles peuvent, par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire détaillé du Recensement de 2016.

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2016, on applique une méthode aux données qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

Note sur les variables associées à la langue : Certaines réserves et certains établissements indiens n'ont pas pris part au Recensement de 2016, puisque le dénombrement n'était pas permis ou a été interrompu avant l'achèvement. Par conséquent, certaines estimations figurant dans le présent document pourraient être sous-estimées, surtout en ce qui concerne les langues parlées par les Premières Nations. Par exemple, de nombreuses réserves comptant un nombre élevé de locuteurs de langues iroquoiennes n'ont pas pris part au Recensement de la population de 2016.

Définitions

Locuteur d'une langue autochtone : Renvoie aux personnes qui ont déclaré pouvoir parler suffisamment bien une langue autochtone pour tenir une conversation. On se fonde sur la variable de la connaissance d'une langue autochtone.

Mode d'acquisition : Cette variable renvoie à la manière dont les locuteurs d'une langue autochtone ont appris la langue, qu'il s'agisse de leur langue maternelle ou d'une langue seconde.

Acquise comme langue maternelle: Ce groupe comprend les personnes qui ont déclaré avoir comme langue maternelle une langue autochtone (question 9 du Recensement de 2016) et pouvoir toujours parler cette langue suffisamment bien pour tenir une conversation (question 16).

Acquise comme langue seconde: Ce groupe comprend les locuteurs d'une langue autochtone, mais qui n'ont pas déclaré cette langue à la question sur la langue maternelle.

Langue parlée à la maison : Cette variable est constituée de deux concepts tirés du questionnaire du recensement. Le premier concept est celui de la langue parlée le plus souvent à la maison et le deuxième, la langue parlée régulièrement à la maison.

Langue parlée le plus souvent à la maison : Désigne la langue que la personne parle le plus souvent à la maison au moment de la collecte des données. Une personne peut déclarer plus d'une langue parlée le plus souvent à la maison si l'utilisation de ces langues est équivalente.

Autres langues parlées régulièrement à la maison : Désigne les langues, s'il en est, que la personne parle régulièrement à la maison au moment de la collecte des données, autres que la langue ou les langues qu'elle parle le plus souvent à la maison.

Taux d'acquisition d'une langue seconde : Renvoie à la proportion de personnes qui ont appris une langue autochtone donnée comme langue seconde, divisée par le nombre total de personnes qui parlent cette langue autochtone.

Taux de continuité de la langue maternelle : Renvoie à la proportion de personnes qui ont une langue autochtone comme langue maternelle et qui la parlent au moins régulièrement à la maison.

Sources de données, méthodes et définitions (suite)

Base corrigée: Cette variable permet l'ajustement des estimations afin de tenir compte des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés d'un recensement à un autre. Par exemple, si des réserves ou établissements étaient partiellement dénombrés dans le cadre du Recensement de 2006 ou de celui de 2016, ils devraient être exclus des totalisations pour les deux années lorsqu'elles

sont comparées. En conséquence, les estimations des tableaux ajustés utilisés aux fins de comparaison historique peuvent différer des estimations fondées sur les données non ajustées. Pour obtenir plus de renseignements sur les réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, voir l'annexe 1.2 du Guide du Recensement de la population, 2016.

Informations supplémentaires

Tableau A1

Connaissance détaillée d'une langue autochtone selon le mode d'acquisition, la population qui pouvait parler une langue autochtone et le taux de continuité de la langue maternelle, Canada, 2016

	<u> </u>	Connaissance d'une langue autochtone				
		Acquise comme langue maternelle		Acquise comme langue seconde		Taux de continuité
	Population pouvant parler la languee	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	de la langue maternelle
Langues autochtones	263 840	195 660	74,2	68 180	25,8	83,6
Langues algonquiennes	177 570	131 330	74,0	46 240	26,0	82,9
Pied-noir	5 645	3 100	54,9	2 545	45,1	82,3
Langues cries-montagnaises	116 580	89 555	76,8	27 030	23,2	85,4
Atikamekw	6 640	6 250	94,1	395	5,9	96,3
Montagnais (innu)	11 445	10 445	91,3	995	8,7	94,9
Naskapi	1 465	1 370	93,5	95	6,5	97,2
Langues cries	97 420	71 850	73,8	25 565	26,2	83,0
Cri de Moose	195	110	56,4	80	41,0	57,1
Cri du Nord-Est	545	350	64,2	200	36,7	78,5
Cri des plaines	5 900	3 265	55,3	2 640	44,7	70,8
Cri du Sud-Est	40	10	25,0	30	75,0	66,7
Moskégon (cri des marais)	2 350	1 510	64,3	840	35,7	64,6
Cri des bois	2 665	2 000	75,0	665	25,0	78,7
Cri, n.d.a.	86 115	64 970	75,4	21 140	24,5	84,3
Langues algonquiennes de l'Est	9 765	6 755	69,2	3 005	30,8	80,2
Malécite	755	320	42,4	435	57,6	62,0
Mi'kmag	9 025	6 455	71,5	2 575	28,5	81,1
Langues ojibwées-potawatomies	46 685	32 755	70,2	13 925	29,8	77,0
Algonquin	2 480	1 475	59,5	1 005	40,5	66,3
Ojibwé	28 580	17 980	62,9	10 605	37,1	71,1
Oji-cri	15 605	13 310	85,3	2 300	14,7	86,7
Ottawa (odawa)	205	150	73,2	55	26,8	81,8
Langues algonquiennes, n.i.a.	120	25	20,8	95	79,2	0,0
Langues athabascanes	23 655	17 695	74,8	5 960	25,2	81,7
Langues athabascanes du Nord	23 575	17 650	74,9	5 920	25,1	81,8
Babine (wetsuwet'en)	210	115	54,8	95	45,2	66,7
Castor	340	200	58,8	145	42,6	63,6
Porteur	2 100	1 130	53,8	970	46,2	57,1
Chilcotin	1 150	740	64,3	410	35,7	72,7
Déné	13 060	11 220	85,9	1 840	14,1	90,6
Flan-de-chien (tlicho)	2 370	1 675	70,7	700	29,5	85,9
Gwich'in	360	185	51,4	175	48,6	44,4
Sarsi	150	25	16,7	125	83,3	18,2
Sekani	185	75	40,5	110	59,5	45,5

Tableau A1

Connaissance détaillée d'une langue autochtone selon le mode d'acquisition, la population qui pouvait parler une langue autochtone et le taux de continuité de la langue maternelle, Canada, 2016

	Connaissance d'une langue autochtone					
			omme langue		omme langue	Taux de continuité
	Population pouvant		ternelle		conde	de la langue
	parler la languee	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	maternelle
Langues esclaves-lièvre	2 810	1 985	70,6	830	29,5	74,3
Esclave du Nord (lièvre)	1 005	735	73,1	275	27,4	73,0
Esclave du Sud	1 365	955	70,0	415	30,4	79,4
Esclave, n.d.a.	675	460	68,1	220	32,6	63,6
Langues tahltanes	630	260	41,3	375	59,5	54,2
Kaska (nahani)	365	170	46,6	195	53,4	62,2
Tahltan	270	85	31,5	185	68,5	36,4
Langues tutchones Tutchone du Nord	420 285	230 180	54,8	195	46,4	26,4
Tutchone du Nord Tutchone du Sud	205 145	50	63,2 34,5	100 90	35,1 62,1	23,2
Langues athabascanes, n.i.a.	85	40	47,1	40	47,1	37,5 41,7
,					-	
Haïda	465	125	26,9	345	74,2	45,2
Langues inuites	42 980 1 335	36 975	86,0	6 005	14,0	95,5
Inuinnaqtun		615 35 755	46,1	725	54,3	72,2
Inuktitut Inuvialuktun	40 620 650	35 755	88,0 54,6	4 860 300	12,0 46,2	97,0 43,5
Langues inuites, n.i.a.	465	325	69,9	145	31,2	43,3 47,4
Langues iroquoiennes	2 795	1 085	38,8	1 715	61,4	55,6
Cayuga	125 2 415	25	20,0	100	80,0	33,3
Mohawk	180	1 005	41,6	1 415	58,6	55,7
Oneida	115	45 10	25,0 8,7	135 105	75,0	80,0 40,0
Langues iroquoiennes, n.i.a.			-		91,3	•
Kutenai	170	75	44,1	100	58,8	55,0
Mitchif	1 205	560	46,5	645	53,5	41,7
Langues salishennes	5 750	2 000	34,8	3 745	65,1	42,1
Comox	180	75	41,7	110	61,1	40,0
Halkomelem	1 060	355	33,5	705	66,5	31,8
Lillooet	790	295	37,3	490	62,0	47,2
Okanagan	815	295	36,2	525	64,4	47,8
Shuswap (secwepemctsin)	1 305	450	34,5	855	65,5	50,9
Squamish	280	40	14,3	245	87,5	40,0
Straits Thempson (attalyanamus)	365	65	17,8	295	80,8	40,0
Thompson (ntlakapamux) Langues salishennes, n.i.a.	450 565	280 175	62,2	165 390	36,7	41,0
			31,0		69,0	30,8
Langues siouennes	5 430	4 085	75,2	1 345	24,8	77,0
Dakota	1 755	1 140	65,0	620	35,3	58,1
Stoney	3 680	3 015	81,9	665	18,1	84,6
Langues siouennes, n.i.a.	140	35	25,0	110	78,6	40,0
Tlingit	260	70	26,9	190	73,1	27,3
Langues tsimshennes	2 735	1 420	51,9	1 305	47,7	60,1
Gitxan (gitksan)	1 305	830	63,6	470	36,0	62,8
Nisga'a	1 055	400	37,9	655	62,1	53,8
Tsimshian	410	225	54,9	185	45,1	62,0
Langues wakashanes	1 490	760	51,0	725	48,7	41,5
Haisla	175	115	65,7	60	34,3	57,7
Heiltsuk	125	80	64,0	45	36,0	43,5
Kwakiutl (kwak'wala)	605	290	47,9	320	52,9	34,4
Nuu-chah-nulth (nootka)	565	275	48,7	285	50,4	46,1
Langues wakashanes, n.i.a.	25	10	40,0	15	60,0	0,0
Langues autochtones, n.d.a.	670	245	36,6	420	62,7	41,5

n.i.a. : non incluses ailleurs n.d.a. : non déclarées ailleurs

Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Notes

- Voir la <u>Loi sur les langues officielles</u> (L.R.C. [1985], ch. 31 [4^e suppl.]).
- 2. Voir Dussault et Erasmus (1996).
- Voir Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015).
- 4. Voir Battiste (1998).
- 5. Voir Dussault et Erasmus (1996).
- 6. Voir Burnaby (1996).
- 7. Il faut cependant souligner que le mitchif n'est pas uniquement le résultat d'un mélange de deux langues. Son apparition est étroitement associée à l'émergence historique de la Nation métisse. Voir Bakker (1997).
- 8. Voir Crystal (2000, p. 88). Selon cette étude, la rencontre de deux langues n'exige pas une confrontation négative. Cependant, pour éviter une telle situation, il doit exister une philosophie axée sur le bilinguisme dans la culture en général.
- 9. Dans le cadre du Recensement de 2016, on demandait aux répondants s'ils s'identifiaient comme un Autochtone. C'est pourquoi le terme « autochtone » est utilisé tout au long de la présente étude.
- 10. Voir Caron, Malenfant et coll. (2014). Au cours de la période allant de 1996 à 2016, le nombre de personnes ayant déclaré une identité autochtone a augmenté, passant de 799 005 à 1 673 785 personnes.
- II. Dans cette étude, par langue seconde, on entend une langue que la personne maîtrise suffisamment bien pour tenir une conversation, mais qui n'est pas la première langue apprise dans l'enfance. Par conséquent, la langue seconde pourrait, en fait, être la troisième ou la quatrième langue apprise par la personne.
- 12. Voir Norris (2007).
- 13. Voir Norris (2018).
- 14. Voir Kirkness (2002).
- 15. On définit les locuteurs d'une langue autochtone en fonction de la variable associée à la connaissance de langues non officielles, qui renvoie au fait que la personne peut tenir une conversation dans une langue autre que le français ou l'anglais. Pour obtenir davantage de renseignements, voir la section sur la connaissance d'une langue non officielle dans le <u>Dictionnaire du</u> <u>Recensement de 2016.</u>
- 16. Voir O'Donnell et Anderson (2017).

- 17. Dans cette étude, par « locuteurs », on entend les personnes qui maîtrisent suffisamment bien une langue pour tenir une conversation.
- 18. Par identité autochtone, on entend les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Cela comprend les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis ou les Inuits; les Indiens inscrits ou visés par des traités (c'est-à-dire, inscrits en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada), ou qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.
- 19. La portion restante était constituée de personnes qui déclaraient appartenir à plus d'un groupe autochtone, de personnes qui avaient une identité autochtone non incluse ailleurs, et de personnes qui ne faisaient pas partie de la population ayant une identité autochtone.
- Pour obtenir une liste complète des langues autochtones parlées au Canada selon le mode d'acquisition, voir le tableau AI dans la section des <u>informations</u> <u>supplémentaires</u>.
- 21. Pour en savoir plus sur les efforts visant à accroître l'utilisation des langues autochtones, y compris dans les écoles, voir Norris (2018).
- 22. Dans les études antérieures, le concept de continuité a été utilisé afin d'évaluer le nombre de personnes qui continuent d'utiliser leur langue maternelle autochtone le plus souvent à la maison (voir Norris, 2007). Aux fins de la présente étude, le taux de continuité de la langue maternelle renvoie à la proportion de personnes qui ont une langue autochtone comme langue maternelle et qui la parlent à la maison « le plus souvent » ou « régulièrement ».
- 23. La question sur la langue parlée à la maison a été modifiée après le Recensement de 1996, afin d'ajouter d'autres langues parlées régulièrement à la maison, et non seulement la langue parlée le plus souvent. C'est la raison pour laquelle, dans cette section, on compare des données pour une période de 10 ans, alors que, dans une grande partie de cette étude, on compare de l'information au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2016.
- 24. Les langues cries comprennent les catégories suivantes : cri non déclaré ailleurs (ce qui renvoie à ceux qui ont déclaré « cri »), cri des plaines, cri des bois, cri des marais, cri du Nord-Est, cri de Moose et cri du Sud-Est.
- 25. Puisque la classification des langues évolue souvent d'un recensement à un autre, le nombre de langues autochtones particulières au fil du temps devrait être interprété avec prudence.

- 26. Pour obtenir une définition complète de ce que constitue une famille de recensement, voir la section à ce sujet dans le <u>Dictionnaire du Recensement de 2016</u>.
- 27. Dans ce cas-ci, par « enfant », on entend les enfants biologiques, les enfants issus d'une union antérieure du présent conjoint et les enfants adoptés âgés de 0 à 17 ans qui n'ont jamais été mariés.
- 28. Dans certains cas, la langue autochtone n'a peutêtre pas été transmise par le parent à l'enfant, mais plutôt par un autre gardien ou dans un autre milieu (p. ex. l'école). Dans les cas où il s'agit de familles reconstituées et d'adoption, la langue maternelle du parent peut être une langue autochtone différente de celle de l'enfant.
- 29. Dans le cadre de la recherche analytique, les familles constituées de parents de même sexe ont aussi été prises en considération. Cependant, le nombre total d'unions de personnes de même sexe dont un parent pouvait parler une langue autochtone était trop petit pour permettre de tirer des conclusions fiables.

- 30. Voir Norris (2009).
- 31. Voir Langlois et Turner (2014).
- 32. Le terme « subdivision de recensement » (SDR) renvoie aux municipalités (comme le déterminent les lois provinciales et territoriales) et aux régions considérées comme des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. réserves indiennes, établissements indiens et territoires non organisés). Le statut municipal est défini par des lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section sur la connaissance d'une langue non officielle dans le Dictionnaire du Recensement de 2016.
- 33. Les deux subdivisions de recensement sont East Saanich 2 et South Saanich I.
- 34. Voir Norris (2004).

Documents consultés

- BAKKER, Peter. 2017. A Language of Our Own: The Genesis of Michif, the Mixed Cree-French Language of the Canadian Métis, Oxford Studies in Anthropological Linguistics, New York, Oxford University Press Inc.
- BATTISTE, Marie. 1998. « Enabling the autumn seed: Toward a decolonized approach to Aboriginal knowledge, language and education », Canadian Journal of Native Education, vol. 22, n° 1, p. 16 à 27.
- BURNABY, Barbara, 1996. « Aboriginal language maintenance, development and enhancement: A review of literature », Stabilizing Indigenous Languages, publié sous la direction de Gina Cantoni, p. 21 à 36.
- CARON-MALENFANT, Éric, et coll. 2014. « Ethnic mobility of Aboriginal peoples in Canada between the 2001 and 2006 censuses », *Population: English edition*, vol. 69, n° 1, p. 29 à 53.
- COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA. 2015. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Commission de vérité et réconciliation du Canada.

- CRYSTAL, David. 2000. *Language Death*, Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.
- DUSSAULT, René, et Georges ERASMUS. 1996. Rapport de la Commission royale sur les peoples autochtones, Ottawa, Groupe Communication Canada Édition.
- KIRKNESS, Verna J. 2002. « The preservation and use of our languages: Respecting the natural order of the creator », Proceedings of the Seventh Annual Conference on Stabilizing Indigenous Languages, Toronto, 11 au 14 mai 2000, Indigenous Languages Across the Community, sous la direction de Barbara Burnaby et Jon Reyhner, Northern Arizona University, Flagstaff, Arizona: Center for Excellence in Education. p. 17 à 23.
- LANGLOIS, Stéphanie, et Annie TURNER. 2014. Les langues autochtones et certains facteurs de vitalité en 2011, produit n° 89-655-X n° 001 au catalogue de Statistique Canada.
- NORRIS, Mary Jane. 2018. « L'état des langues autochtones au Canada : tendances et perspectives de rétention, de revitalisation et de renouvellement de la langue », *Diversité canadienne*, printemps 2018, vol. 15, n° 1, p. 22 à 31.

- NORRIS, Mary Jane. 2009. « The role of First Nations women in language continuity and transition », Restoring the Balance: First Nations Women, Community and Culture, publié sous la direction de Gail Guthrie Valaskakis, Madeleine Dion Stout et Eric Guimond, University of Manitoba Press, p. 313 à 353.
- NORRIS, Mary Jane. 2007. « <u>Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde</u> », *Tendances sociales canadiennes*, mai, n° 83, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.
- NORRIS, Mary Jane. 2004. « From generation to generation: Survival and maintenance of Canada's Aboriginal languages, within families, communities and cities », *TESL Canada Journal*, printemps 2004, vol. 21, n° 2, p. l à 16.
- O'DONNELL, Vivian, et Thomas ANDERSON. 2017. « Les langues autochtones des Premières Nations, des Métis et des Inuits », Recensement en bref, octobre, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada.